

## SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (ADN)

### Informations générales

SYNDICAT MIXTE



ardèche drôme numérique

Le Syndicat Mixte ADN est constitué à part égale par le Conseil Général de l'Ardèche, le Conseil Général de la Drôme et la Région Rhône-Alpes, qui lui ont délégué leurs compétences en matière d'aménagement numérique du territoire. Menés dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) pour une durée de 25 ans, l'établissement et l'exploitation du réseau ADN sont confiés à ADTIM. La quasi-totalité des zones d'activité de l'Ardèche et de la Drôme sont désormais raccordées. Les entreprises peuvent ainsi bénéficier d'offres compétitives et de services performants grâce à la fibre optique. 22 opérateurs sont à ce jour positionnés sur le réseau ADN pour leur proposer ces services. En constituant le premier maillon de l'aménagement numérique durable de l'Ardèche et de la Drôme, le réseau ADN contribue pleinement à renforcer l'attractivité de ce territoire pour des projets d'avenir.

Divers créée en 2007

Effectif 6 à 9

SIRET 200 008 027 00035

#### CONTACT

**Romarc RIGAUDIAS**

1, avenue de la Gare - Rovaltain TGV  
BP 15137 Alixan

26958 VALENCE CEDEX 9

07000 PRIVAS

**04 75 82 23 21**

Fax. 04 75 82 84 36

### Compétences déclarées

**+20** Organismes fédérateurs

Centre ou service d'information et autres organismes sur le thème du numérique

### Informations complémentaires

Partenaires technologiques : ADTIM

Certifications et accréditations :

Appartenance réseaux et clubs :

Références clients :

*L'entreprise n'accepte pas de fournir les coordonnées de ses références*

### Clientèle

Type de clientèle :

- Client commerce
- Client artisan
- Client TPE
- Client PME PMI
- Client Grand Compte
- Client collectivité

Zone géographique :

- Zone Départementale
- Zone Rhone-Alpes
- Zone Sud-Est
- Zone Nationale
- Zone Europe
- Zone Internationale